

Sortie botanique – Cascade de l'Aille, Vidauban (83) 2 avril 2025

Cette nouvelle sortie botanique dans la Plaine des Maures doit nous permettre de retrouver sa magnifique flore dans un très beau site que nous n'avions pas encore prospecté.

L'Aille est une rivière qui prend sa source à Gonfaron et se jette dans l'Argens sur la commune des Arcs. Elle coule entièrement dans le Var. Sur la commune de Vidauban, elle traverse une zone de grès siliceux érodés et fragmentés, ce qui donne un paysage spectaculaire, devenu un lieu de tourisme et de promenade : la Cascade de l'Aille.



Situation de Vidauban, en limite de la Plaine des Maures, par rapport aux grandes villes Brignoles, Draguignan, Fréjus, Saint-Raphaël et Sainte-Maxime.

Notre prospection (aller-retour).

Nous étions 13 au départ de cette balade, pour laquelle des adhérents de la SSNATV (Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var) se sont joints à nous.

On retrouvera les relevés complets (par stations, par ordre alphabétique et par familles) séparément sur notre site internet.

A proximité du parking et jusqu'à la scierie : des milieux en mosaïque



La Cascade de l'Aille (photo J.-C. Ory).



Pelouses sablonneuses à gauche, rochers de grès au-dessus et maquis en haut à droite.

A notre descente de voiture, en bordure de la Cascade de l'Aille, on se trouve à la limite du maquis caractéristique de la Plaine des Maures, avec en mosaïque des pelouses humides un peu sablonneuses, des petites dalles de grès et de l'autre côté de la route des bosquets de chênes verts. Un peu plus loin au bord de l'Aille, on remarque de grands arbres formant une ripisylve.

Au niveau des arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux, on retrouve dans les espèces dominantes le Chêne vert (*Quercus ilex*), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), la Bruyère arborescente (*Erica arborea*), la Lavande des Maures (*Lavandula stoechas*) et le Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), tous fréquents sur silice.

Sont présentes aussi des espèces moins inféodées aux sols siliceux comme le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), l'Ormeau (*Ulmus minor*), le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), le Spartier (*Spartium junceum*), le Rouvet (*Osyris alba*), le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salvifolius*), le Thym commun (*Thymus vulgaris*), très présent, ou encore l'Arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*), espèce naturalisée.

Lavandula stoechas
(Lavande des Maures)



Nos premières observations concernent les buttes, avec quelques rochers érodés, et les pelouses sablonneuses à proximité des voitures. On y découvre un bon nombre d'espèces qui nous mettent déjà dans l'ambiance, à commencer par le Sérapias négligé (*Serapias neglecta*) avec ses belles fleurs roses, sans doute l'espèce la plus facilement identifiable pour ce genre un peu complexe.

Il est accompagné de l'Épiaire des champs (*Stachys arvensis*), du Fumana à feuilles de genévrier (*Fumana juniperina*) encore en boutons et de la Vulpie faux brome (*Vulpia bromoides*) qui ne poussent que sur silice, mais aussi d'espèces indifférentes au support comme la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), l'Érodium bec-de-grue (*Erodium cicutarium*), l'Orpin à pétales dressés (*Sedum ochroleucum*) et la Rue à feuilles étroites (*Ruta angustifolia*).

Nous remarquons aussi parmi les mousses, une jolie espèce, *Imbribryum alpinum*, aux feuilles rouges à la base et vertes au sommet.



Serapias neglecta
(Sérapias négligé)



Stachys arvensis
(Épiaire des champs)



Imbribryum alpinum

Les pelouses plutôt sablonneuses et un peu caillouteuses (grès fragmentés) nous offrent des découvertes intéressantes, essentiellement des espèces de petite taille, qui nécessitent malheureusement de se mettre à genoux pour bien les observer : le Jonc en têtes (*Juncus capitatus*), l'Eufragie à larges feuilles (*Parentucellia latifolia*), l'Hélianthème à gouttes ou Tubénaire (*Tuberaria guttata*) qui est une des espèces emblématiques de la Plaine des Maures, la Cotonnière de France (*Logfia gallica*), la Teesdalie en corne de cerf (*Teesdalia coronopifolia*), la Drave printanière (*Draba verna*), la Renoncule des marais (*Ranunculus paludosus*), le Rumex tête-de-bœuf (*Rumex bucephalophorus*), la Linaire couchée (*Linaria supina*), le Lin bisannuel (*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*), le Plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*), le Plantain pied-de-lièvre (*Plantago lagopus*) et une petite caryophyllacée très discrète et peu fréquente : la Moenchie dressée (*Moenchia erecta*).



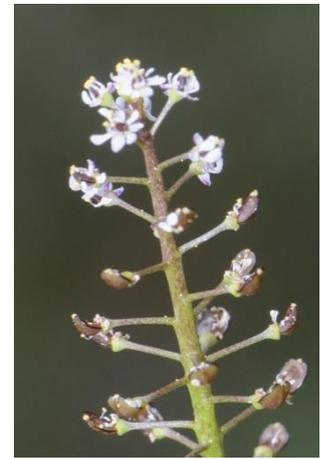
Parentucellia latifolia
(Eufragie à larges feuilles)



Tuberaria guttata
(Hélianthème à gouttes)



Logfia gallica
(Cotonnière de France)



Teesdalia coronopifolia
(Teesdalie en corne de cerf)



Les rosettes de *Teesdalia coronopifolia*
forment un parterre étoilé.



Juncus capitatus
(Jonc en têtes)



Plantago coronopus
(Plantain corne-de-cerf)



Rumex bucephalophorus
(Rumex tête-de-bœuf)



Linaria supina
(Linaire couchée)



Linum usitatissimum
subsp. *angustifolium*
(Lin bisannuel)



Moenchia erecta
(Moenchie dressée)

De l'autre côté de la route, dans un endroit plus frais et bien abrité du soleil, on remarque une belle orchidée : l'Ophrys noirâtre (*Ophrys incubacea*) que l'on retrouvera en nombre assez important jusqu'à l'ancienne scierie (voir plus loin).

Nous pouvons aussi observer l'Anémone des jardins (*Anemone hortensis*) et le curieux Astragale double-scie (*Biserrula pelecinus*) qui est en pleine floraison et dont on ne peut pas encore observer les gousses aux dents en forme de scie.



Biserrula pelecinus
(Astragale double-scie)



Ophrys incubacea
(Ophrys noirâtre)



Anemone hortensis
(Anémone des jardins)

Après cette longue séance de surplace, nous franchissons le pont en pierre, couvert de lichens, qui nous offre une belle perspective sur l'Aille.



L'Aille vue du pont, des deux côtés, alors que le ciel est encore chargé de nuages, mais ils disparaîtront petit à petit.

Nous longeons ensuite la route en marchant sur le côté gauche, ce qui nous permet d'observer à la fois le fossé bordant la route, avec des plantes plutôt rudérales, et la butte au-dessus avec une succession de dalles de grès et de pelouses sèches jonchées de cailloux très fins.

Dans le fossé et la partie de la butte la plus proche on rencontre des espèces fréquentes, indifférentes à la nature du sol, dont beaucoup sont des plantes rudérales : la Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*), la Fumeterre grimpante (*Fumaria capreolata*), la Ravenelle (*Raphanus raphanistrum* subsp. *raphanistrum*), le Salsifis méridional (*Tragopogon porrifolius*), la Cousteline (*Reichardia picroides*), le Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), la Knautie à feuilles entières (*Knautia integrifolia*), la Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), le Géranium colombin (*Geranium columbinum*), le Géranium mou (*Geranium molle*), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium*), le Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), le Céraiste nain (*Cerastium pumilum*), la Minuartie à feuilles fines (*Minuartia hybrida* subsp. *tenuifolia*), l'Euphorbe characias (*Euphorbia characias*), l'Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*), la Luzerne naine (*Medicago minima*), le Trèfle étoilé (*Trifolium stellatum*), le Trèfle des champs (*Trifolium campestre*), l'Aspérule des champs (*Sherardia arvensis*), le Peigne-de-Vénus (*Scandix pecten-veneris*) ou encore le Chardon à taches blanches (*Tyrimnus leucographus*).

On peut rajouter des Poacées très courantes (noms scientifiques uniquement) : *Anisantha madritensis*, *Avena barbata* subsp. *barbata*, *Bromus hordeaceus*, *Dactylis glomerata* subsp. *hispanica* et *Poa bulbosa*.



Geranium columbinum
(Géranium colombin)



Raphanus raphanistrum
(Ravenelle)



Cerastium pumilum
(Céraiste nain)



Trifolium stellatum
(Trèfle étoilé)

Sur la butte sèche et les dalles de grès on trouve la Renoncule de Montpellier (*Ranunculus monspeliacus*), le Crépis de Nîmes (*Crepis sancta*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), le Géranium pourpre (*Geranium purpureum*), l'Orpin blanc (*Sedum album*), l'Orpin à pétales dressés (*Sedum ochroleucum*), l'Orpin gazonnant (*Sedum caespitosum*), la Crassule mousse (*Crassula tillaea*), l'Astéroline en étoile (*Lysimachia linum-stellatum*), le Polycarpon à feuilles de Sabline (*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *alsinifolium*), la Mâche potagère (*Valerianella locusta*), l'Ornithogale à feuilles étroites (*Ornithogalum angustifolium*), la Tunique prolifère (*Petrorhagia prolifera*), l'Alysson à calice persistant (*Alyssum alyssoides*), la Laïche de Haller (*Carex halleriana*), le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*) non fleuri, l'Euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*), l'Iris nain (*Iris lutescens*), la Barlie de Robert (*Himantoglossum robertianum*), l'Ophrys de la Passion (*Ophrys passionis*), la Roquette bâtarde (*Hirschfeldia incana*), la Petite Mélisque (*Melica minuata*), le Muflier des champs (*Misopates orontium*) non fleuri, la Rue des montagnes (*Ruta montana*), la Sarriette (*Satureja montana* subsp. *montana*), l'Épiaire droite (*Stachys recta*) et le Trèfle de Cherler (*Trifolium cherleri*), ces deux derniers non fleuris.



Crepis sancta
(Crépide de Nîmes)



Ranunculus monspeliacus
(Renoncule de Montpellier)



Valerianella locusta
(Mâche potagère)



C'est dans ce cadre que nous avons eu le plaisir d'observer un très joli papillon, la Diane (*Zerynthia polyxena*). C'est une espèce protégée dont la plante hôte est généralement l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*).

Zerynthia polyxena
(Diane)

Autour de la scierie et sur les dalles proches de la cascade

Nous arrivons ensuite à une ancienne scierie, aujourd'hui désaffectée, précédée par des friches où l'on peut observer un grand nombre de plantes rudérales poussant pêle-mêle, certaines étant d'une taille imposante. C'est aussi le cas tout autour des bâtiments.

Entre la scierie et la rivière, on remarque quelques parterres de petites espèces entre les dalles de grès. A cet endroit, on se trouve au niveau de la cascade elle-même et les paysages sont assez photogéniques.



Plantes rudérales autour de la scierie (en haut à gauche) et divers points de vue sur l'Aille en arrière des bâtiments.

Beaucoup d'espèces présentes ici sont très fréquentes, nous les avons vues maintes fois lors de nos sorties botaniques. Nous ne les citerons pas toutes, on se réfèrera au relevé par stations pour en connaître la liste. De même, quelques espèces vues depuis le début de cette balade ne seront pas de nouveau mentionnées ici si elles sont en petite quantité.

Pour avoir tout de même une idée plus précise de la végétation sur ce site, nous listons ci-après les espèces les plus abondantes ici ou celles qui sont moins connues.



Erodium botrys
(Érodium botrys)



Silene gallica
(Silène de France)



Hirschfeldia incana
(Roquette bâtarde)





Calendula arvensis
(Souci des champs)

La Ravenelle (*Raphanus raphanistrum* subsp. *raphanistrum*), le Jasmin buissonnant (*Jasminum fruticans*), la Roquette bâtarde (*Hirschfeldia incana*), l'Érodium botrys (*Erodium botrys*), l'Érodium bec-de-cigogne (*Erodium ciconium*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine* subsp. *aparine*), le Lamier pied-de-poule (*Lamium amplexicaule*), le Lamier pourpre (*Lamium purpureum*), le Souci des champs (*Calendula arvensis*), la Véronique de Perse (*Veronica persica*) et le Trèfle noirissant (*Trifolium nigrescens*) sont les espèces les plus importantes en population.



Trifolium nigrescens
(Trèfle noirissant)

On remarque aussi le Tordyle élevé (*Tordylium maximum*), la Barbarée printanière (*Barbarea verna*), le Bunias fausse-roquette (*Bunias erucago*), la Vesce velue (*Vicia villosa*), le Tamier commun (*Dioscorea communis*), la Sauge verveine (*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*), la Grande Pervenche (*Vinca major*) ou encore le Silène de France (*Silene gallica*). Nous prenons aussi le temps d'observer des rosettes de la Vipérine faux-plantain (*Echium plantagineum*) dont le revers des feuilles montre des nervures très saillantes.

Enfin, parmi les petites espèces au milieu des dalles, on citera la Saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactylites*), la Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), l'Euphorbe des jardiniers (*Euphorbia peplus* subsp. *peplus*), la Véronique des champs (*Veronica arvensis*) et le Trèfle souterrain (*Trifolium subterraneum*).



Echium plantagineum
(Vipérine faux-plantain)



Tordylium maximum
(Tordyle élevé)



Trifolium subterraneum
(Trèfle souterrain)

Une belle balade dans la Plaine des Maures

Peu après la scierie, nous traversons des champs et empruntons un chemin en direction du Hameau des Fenouils.

Au début, nous observons une végétation que l'on pourrait appeler de transition entre la zone anthropisée décrite plus haut et la Plaine des Maures proprement dite. Outre les arbres et arbustes déjà cités, on y trouve par exemple l'Anémone des jardins (*Anemone hortensis*) en grande quantité, l'Iris nain (*Iris lutescens*), l'Immortelle (*Helichrysum stoechas*), le Genêt poilu (*Genista pilosa*), la Luzerne polymorphe (*Medicago polymorpha*), la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta*), la Laïche de Haller (*Carex halleriana*), la Centaurée rude (*Centaurea aspera* subsp. *aspera*), le Bunias fausse-roquette (*Bunias erucago*), le Rouvet (*Osyris alba*), le Fragon (*Ruscus aculeatus*), la Barbarée printanière (*Barbarea verna*), l'Ophrys noirâtre (*Ophrys incubacea*) décidément très présent, le Chardon litigieux (*Carduus litigiosus* subsp. *litigiosus*) encore en boutons...



Les champs après la scierie
(photo prise en se retournant).



De grandes populations d'*Anemone hortensis* (Anémone des jardins) et d'*Iris lutescens* (Iris jaune), qui est parfois violet.



Bunias erucago
(Bunias fausse-roquette)



Medicago polymorpha
(Luzerne polymorphe)



Barbarea verna
(Barbarée printanière)

Nous traversons ensuite une partie assez boisée et nous rencontrons un petit ruisseau où coule à peine un filet d'eau. Dans cette partie un peu ombragée et humide, on observe la Laïche glauque (*Carex flacca*), la Véronique des champs (*Veronica arvensis*) et on retrouve la petite Moenchia dressée (*Moenchia erecta*). C'est l'occasion aussi d'observer une petite hépatique en forme de languettes, *Riccia beyrichiana*, qui affectionne les sols humides sablonneux.



Riccia beyrichiana



Carex flacca (Laïche glauque)

1. Épis mâle et femelles 2. Épis femelles (styles blancs) 3. Épi mâle (étamines orange)



Veronica arvensis
(Véronique des champs)

Puis nous longeons la forêt et de nouveaux champs. Citons au passage le Muscari à grappes (*Muscari neglectum*), le Myosotis très rameux (*Myosotis ramosissima*) et le Myosotis bicolor (*Myosotis discolor*) que nous prenons soin de bien observer pour les différencier. En bordure d'une petite friche, on remarque une belle station d'une Brassicacée rare dans les Bouches-du-Rhône, mais paraît-il assez fréquente dans le Var : la Calépine irrégulière (*Calepina irregularis*), qui forme des touffes lâches où les tiges s'entremêlent.



Myosotis discolor
(Myosotis bicolor)



Myosotis ramosissima
(Myosotis très rameux)



Calepina irregularis
(Calépine irrégulière)

Nous empruntons finalement un sentier d'abord montant puis presque plat par la suite, que nous suivons sur une assez longue distance au cœur même de la Plaine des Maures. Le paysage est magnifique et empreint d'une certaine sérénité.

On retrouve les espèces ligneuses familières de cette région si particulière : le Chêne liège (*Quercus suber*), le Pin parasol (*Pinus pinea*), la Bruyère arborescente (*Erica arborea*), la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), la Lavande des Maures (*Lavandula stoechas*), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), le Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*) et le Thym (*Thymus vulgaris*).



Le maquis bas traditionnel de la Plaine des Maures



Bellis annua
(Pâquerette annuelle)



Carex divisa
(Laïche à utricules divisés)

Pour les herbacées nous remarquons la Tulipe australe (*Tulipa sylvestris* subsp. *australis*), la Pâquerette annuelle (*Bellis annua*), la Cotonnière de France (*Logfia gallica*), la Laïche à utricules divisés (*Carex divisa*), la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), le Silène de France (*Silene gallica*), la Porcelle glabre (*Hypochaeris glabra*), le Liondent tubéreux (*Leontodon tuberosus*), le Sénéçon livide (*Senecio lividus*), la Pulicaire odorante (*Pulicaria odora*), le Trèfle noirissant (*Trifolium nigrescens*) et la Crassule mousse (*Crassula tillaea*) qui fait de grandes plages rouges que l'on distingue de loin.



Anthoxanthum odoratum
(Flouve odorante)



Hypochaeris glabra
(Porcelle glabre)



Senecio lividus
(Séneçon livide)



Crassula tillaea
(Crassule mousse)

Les amateurs de lichens ont aussi remarqué une espèce terricole buissonnante, *Cladonia mediterranea*, qu'on ne rencontre que sur les sols siliceux, bien éclairés et exposés au soleil.



Cladonia mediterranea (lichen terricole buissonnant)

Dans une flaque, nous avons reconnu les petites rosettes flottantes du Callitriche pédonculé (*Callitriche brutia*).



Callitriche brutia (Callitriche pédonculé)

Nous avons également rencontré une station de la très jolie petite Romulée rose (*Romulea rosea*), considérée dans certains endroits comme envahissante, mais qui est particulièrement discrète et « décorative » ici.



Nous continuons sur ce large sentier jusqu'à ce que nous rencontrions une grande mare dont nous faisons le tour, en répertoriant quelques espèces des milieux humides : le Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), l'Éléocharis des marais (*Eleocharis palustris*), le Scirpe-jonc (*Scirpoides holoschoenus*), la Menthe pouillot (*Mentha pulegium*) et la Renoncule de Revelière (*Ranunculus revelierei*).



Eleocharis palustris
(Éléocharis des marais)



La grande mare avec ses espèces aquatiques et hygrophiles.



Ranunculus revelierei
(Renoncule de Revelière)

Quelques centaines de mètres plus loin, nous apercevons entre les pins une très grande et étonnante station de Lupin à feuilles étroites (*Lupinus angustifolius*) en pleine floraison, qui tout en étant une plante indigène de la Provence siliceuse nous donne l'illusion de nous retrouver soudain dans un jardin botanique !

Au même endroit, on note aussi l'Ornithope comprimé (*Ornithopus compressus*), le Mouron rouge (*Lysimachia arvensis* subsp. *arvensis*) et la Spergulaire rouge (*Spergula rubra*).



Magnifique station de *Lupinus angustifolius* (Lupin à feuilles étroites) entre les pins.



Ornithopus compressus
(Ornithope comprimé)



Lysimachia arvensis
(Mouron rouge)



Spergula rubra
(Spergulaire rouge)

En face de cette station de lupins, de l'autre côté du chemin, nous apercevons une nouvelle mare, bien plus petite que la précédente, où nous pouvons observer avec curiosité la Montie des fontaines (*Montia fontana* subsp. *chondrosperma*), mais aussi la Ficaire (*Ficaria verna*) et la Sélaginelle denticulée (*Selaginella denticulata*) à proximité. La Pâquerette annuelle (*Bellis annua*) et la Barbarée printanière (*Barbarea verna*) complètent le décor.



La petite mare



Montia fontana subsp. *chondrosperma* (syn. *Montia arvensis*)
(Montie des fontaines)



Ficaria verna (Ficaire)

C'est à cet endroit que nous décidons de rentrer car il se fait tard et nous avons beaucoup de route à faire avant de regagner nos chaumières. Nous revenons donc sur nos pas jusqu'aux voitures.

C'était une sortie extrêmement intéressante, tant au niveau des paysages que de la flore.

Nous n'oublions pas de remercier nos amis varois (Brigitte Berceot, René Celse, Jean-Claude Ory et France Pasquet) pour leur participation et le partage des connaissances sur la flore de la Provence siliceuse.

*Texte et mise en page : Jean-Claude MÉRIC
Photos : Martine AÏTELLI et Jean-Claude MÉRIC*